

PRIEURÉ DE VITTOZ. Le Prieur Antoine DUCLOS VIGUIER LAVERGNE.

28 mars 1757. Jean Laverque procureur d'Antoine Duclos Delavergne a lors les revenus de la Prieure a Pierre Constant du Sequais - qui verse a l'abbé 600 livres -  
 1758. Antoine Duclos de Vittoz, Catholique en théologie renouvait avoir a Pierre Constant du Sequais 255 livres argent paille pour la priere contre le typhus et les pommiers de Vittoz - instant se rembourse avec le loyer qui est payé les charges.  
 1758. Renouvellement pour 6 ans, par Antoinette Duclos Delavergne Clerc d'Ordre qui prendrait effet a N.D. 1765, a 1350 livres par an - en vertu Pierre Constant la priere doit payer la portion congrue du Cure et du Vicaire. Les charges de la Prieure et verser au Prieur le restant - (Malet not a Langres) puis en 1765 les d'abbés 121 livres  
 Pour payer les cotés le cure 400 livres (500 livres après 1770, vicairu 200 livres) le restant 650 livres. Le prieur avait la charge des réparations a l'église, du mobilier du culte et ornements divers etc.  
 Replément (1770-1774). Pierre Constant surpage de 779 livres 19 sols 6 deniers.  
 1773. Le prieur d'Antoine Duclos Constant - ~~le prieur~~

766 Replément a Jean Laverque  
 le prieur d'Antoine Constant  
 pour les pailles et le voyage a payer  
 l'abbé -

1774. Le prieur habitait Langres, le bail était renouvelé pour 6 ans au même prix 1350 livres a Pierre Constant. Mais le prieur s'engage a acheter 600 livres aux Baux, qui servent seulement a payer de 100 livres par an pendant les six ans - (Malet not a Langres).

1774. Antoinette Constant Bourgeois habitant au château de Bours/voir replément (1775-1780)  
 1778. Dons des réparations a l'église = copie les murailles au dessus de la Voute du chœur, intérieur de l'église, bruler les croisées - coûtait sept a neuf mille de l'autre du côté du sud, pour le chœur sept a neuf avec six paves a l'église - Voute du chœur rebâtie par Pierre Veruholts maçon de Langres pour 255 livres et Veyre pour la charpente 276 livres.  
 1779. Joseph GRANDVINES doreur s'engage a dorer le maître autel pour 160 livres.

1781. Le prieur doit a Pierre Constant ~~600~~ livres 1410 livres 12 sols 6 deniers.

Le séjour de 3 ans aux Baux fut compté a 30 livres par mois soit 1080 livres.

1781. Frais de l'hotel a Toulon pour suivre un procès contre le cure = 256 livres, 18 sols 4 deniers. en 1781  
 1781. Maladie a Rodz, frais payés par Constant 763 livres, 18 sols.  
 Frais de sepulture a St Amans a Rodz -

1784. Le d'abbé Brunet de Laverque apurée une dette de 6423 livres, 19 sols en faveur de Pierre Constant.

Abbe GINIS TP  
 19190 a ESTAIN G